

ANNEXE II

MESURES PRISES PAR LE CANADA EN MATIÈRE DE TRAITÉS MULTILATÉRAUX EN 1989

Agriculture, recherche

Convention portant création d'un réseau international pour l'amélioration de la production de la banane et de la banane plantain
Paris, le 27 octobre 1988
Signé par le Canada le 27 octobre 1988
Ratifié par le Canada le 8 septembre 1989

Air

Protocole pour la Suppression des Actes illicites de violence dans les aéroports servant à l'Aviation Civile Internationale
Montréal, le 24 février 1988
Signé par le Canada le 24 février 1988

Brevets

Traité de coopération en matière de brevets
Washington, le 19 juin 1970
Signé par le Canada le 19 juin 1970
Ratifié par le Canada le 2 octobre 1989
En vigueur pour le Canada le 2 janvier 1990

Entraide judiciaire

Convention relative à la signification et la notification à l'étranger des actes judiciaires et extrajudiciaires en matière civile ou commerciale
La Haye, le 15 novembre 1965
Adhésion par le Canada le 26 septembre 1988
En vigueur pour le Canada le 1^{er} mai 1989

Environnement

Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone
Montréal, le 16 septembre 1987
Signé par le Canada le 16 septembre 1987
Ratifié par le Canada le 30 juin 1988
En vigueur pour le Canada le 1^{er} janvier 1989

Environnement

Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination
Bâle, le 22 mars 1989
Signé par le Canada le 22 mars 1989